

Dans le monde des firmes pharmaceutiques et des agences du médicament, on parle souvent de « *la vie du médicament* ».

On évoque sa « *naissance* », qui agrandit sa « *famille* », on attribue sa « *paternité* » à tel ou tel (mais il est parfois « *orphelin* »...), on suit son « *développement* ».

On est fier quand « *il a démontré son efficacité* ». On se réjouit quand « *il a obtenu* » l'autorisation de mise sur le marché (AMM), comme s'il s'agissait d'un diplôme, face à un jury plus ou moins

ment, simple produit industriel de grande série. Ce sont les patients qui sont les bénéficiaires de son efficacité ou les victimes de ses effets nocifs, et non le médicament, simple substance manipulée de façon plus ou moins pertinente par les humains. Ce sont les décideurs des firmes, les dirigeants des agences et les utilisateurs qui sont (co)responsables des bienfaits ou des dégâts, et parfois l'objet de poursuites, et non le médicament, simple moyen, ni innocent ni coupable. Il n'y a aucune injustice à retirer du marché un

É D I T O R I A L

Mystification

bienveillant, ou revêche. Au fil des années, on le soupçonne d'être « *responsable* » de tel ou tel effet indésirable, et on demande et redemande des études, pour être sûr de ne pas condamner à tort un innocent. Et vient le temps de déplorer sa « *mort* ». Pauvre médicament, jadis si « *prometteur* », et finalement victime d'une pharmacovigilance sans cœur ni pitié...

C'est touchant, voire poétique.

Mais c'est surtout une dangereuse mystification.

Le médicament n'est pas vivant, ni mort. C'est juste un objet. Ce sont les scientifiques concevant et menant des essais cliniques rigoureux qui démontrent – ou pas – une certaine efficacité sur telle ou telle maladie, et non le médicament, simple objet d'expérimentations. Ce sont les responsables des firmes qui demandent et obtiennent l'AMM, et non le médica-

médicament plus dangereux qu'utile, sans attendre une accumulation de preuves recueillies aux dépens des patients exposés à ses dangers.

La personnification, la présentation anthropomorphique du médicament, est dangereuse. Parce que, en matière de régulation du marché, elle escamote les responsabilités des humains. Parce que, en matière d'imputation d'un trouble de santé à un médicament, qu'il s'agisse de pharmacovigilance ou d'indemnisation d'une victime, elle pousse à traiter le médicament comme un humain, avec des scrupules injustifiés. Parce que, insidieusement, elle distrait de la vraie priorité : l'intérêt des patients.

Prescrire